

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

XIV<sup>me</sup> ANNÉE

1898



1<sup>er</sup> OCTOBRE

No. 10

# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

# Terre Sainte

## Explication du Cérémonial du Tiers-Ordre

### VÊTURE



LA FRATERNITÉ est à son complet, l'autel est mieux paré qu'à l'ordinaire, quelque chose de particulier va se passer. J'aperçois sur une table, dressée exprès au milieu du sanctuaire, un crucifix : deux cierges brûlent à ses côtés. Quelques mots tombés des lèvres du Directeur m'annoncent qu'il y a aujourd'hui cérémonie de vêture.

Sur un léger signal donné par le maître des novices, plusieurs postulants se détachent du groupe des Tertiaires portant sur le bras gauche un scapulaire en drap gris ou brun et un cordon en chanvre, ou en lin ou en laine : si c'était une Fraternité de Sœurs elles apporteraient de plus un voile blanc. C'est de cela

que se compose l'habit tel que les Tertiaires le portent habituellement aujourd'hui. Le prêtre de son côté s'avance revêtu d'un surplis blanc, symbole de la pureté sans tache que l'Eglise requiert de ses ministres. Sur le surplis il porte une étoile, insigne de la juridiction qu'il a reçue sur les âmes. Elle est blanche, elle aussi, car c'est le signe de la joie qui remplit l'âme du prêtre et l'âme de toute l'Eglise allant à la rencontre, non d'un pécheur ni d'un mort, mais d'un juste qui veut tendre à la perfection, d'un vivant qui veut participer à une vie encore plus abondante.

Lorsque ce fidèle frappait pour la première fois à la porte de l'Eglise, le prêtre allait à lui revêtu de l'étole de la pénitence et lui adressait cette question : " Que demandes-tu de l'Eglise de Dieu?—La foi." L'eau régénératrice du Baptême coulait aussitôt sur son front purifiant invisiblement l'âme de ce pécheur-né. Aujourd'hui la même question va lui être posée : " Vous, mon frère et vous ma sœur, que demandez-vous? " Et que peut-on demander à l'Eglise autre chose que le salut et les moyens pour y arriver : des prières, les sacrements et une règle de vie qui puisse conduire sûrement à la perfection et au ciel? Aussi le postulant se hâte-t-il de répondre à cette question si douce et si rassurante par ces mots emprunts de confiance, d'humilité, de générosité, de sagesse, de confiance dans la bonté du donateur; humilité dans l'indignité du postulant, générosité dans l'entreprise, sagesse dans la fin proposée : " Père, je demande humblement l'habit du Tiers-Ordre de la pénitence pour obtenir plus facilement par là le salut éternel." Le cœur du prêtre tressaille d'allégresse à cette demande et un cri de reconnaissance s'en échappe à l'adresse du Dieu qui suscite les bons et généreux désirs et qui compte encore des observateurs fidèles de sa loi, décidés à ne pas plier le genou devant Baal : "*Deo Gratias* : " rendons grâces à Dieu d'une si louable démarche : "*Digitus Dei est hic*," Dieu a dû y mettre le doigt, on y voit son intervention, l'effet de sa grâce : mon âme sait l'en glorifier.

" Mon Père," dit le postulant, c'est la confiance d'un enfant qui est sûr de trouver écho dans le cœur de son Père. " Que veux-tu, mon enfant? parle, quand bien même tu demanderais la moitié de mon royaume, je te l'accorderais. -- Je demande humblement." Pape, Roi, Reine, Cardinal, Evêque, Prince qui que vous soyez, aussi bien que le pauvre n'ayant pour partage

que l'indigence, l'humiliation, la souffrance, il vous faut incliner profondément, il vous faut courber la tête, reconnaître votre indignité. C'est une de ces choses qui ne se méritent pas, mais qui se donnent, qu'on ne peut exiger mais qu'on se juge trop heureux d'obtenir par une humble demande. Oh ! qu'ils se trompent donc bien fort, ces orgueilleux chrétiens qui se figurent rendre service à Dieu en acceptant les offres généreuses qu'Il leur fait : qui pensent faire honneur au Tiers-Ordre et à Saint François en revêtant leurs saintes livrées. Ils se trompent bien plus tristement encore ceux qui jugent que le Tiers Ordre est trop humiliant pour leur orgueil. On dirait que ces personnes n'ont pas connu la commune origine, qu'elles ne connaîtront pas la commune sépulture : on dirait que le ciel des humbles, des ignorants, des petits, des pauvres ne saurait suffire pour satisfaire leur cœur affamé de richesses, de science et de gloire. Oh ! qu'ils craignent, ces gens de la classe aisée, drapés dans leur grandeur, séquestrés dans leurs richesses, enivrés de leurs plaisirs, qu'ils craignent d'être obligés de répéter un jour ce que Saint Augustin disait à son ami Alypius : "Voici que les ignorants et les simples ravissent le royaume du ciel, tandis que nous avec notre vaine science nous restons plongés dans les choses de la terre." Si les nobles ne veulent pas subir l'humiliation de suivre les petits et les humbles, qu'ils prennent donc les devants, ils seront à leur place, car l'exemple doit venir d'en haut ; ils auront l'honneur d'avoir pris l'initiative et d'avoir entraîné à leur suite la foule avide d'exemples.

Mais les livrées séraphiques les honoreront bien plus qu'elles ne seront honorées par eux. Qu'ils se rassurent, ils ne seront pas déclassés en revêtant l'habit du Tiers-Ordre. Telle n'était pas, à coup sûr, l'appréciation de cette rangée de Souverains Pontifes, de rois, de reines, de cardinaux, d'hommes de tout rang et de toute condition qui composent la noble lignée du Patriarche d'Assise. La pieuse ambition de la sainte duchesse de Thuringe qui voulait embellir sa pourpre du manteau de son Père séraphique, a gagné tous les rangs de la société à travers tous les siècles. S. Louis, roi de France, ne s'est pas cru déclassé quand il recevait les ambassadeurs des princes étrangers revêtu de l'habit franciscain, et Dieu ne crut pas indigne de sa puissance de châtier ceux qui se moquaient du royal tertiaire. Un jour, on demandait à un ambassadeur de Flandre, de retour

dans son pays, s'il avait vu le Roi de France. "Oui, répondit-il, je l'ai vu, ce bigot, avec sa robe de moine." Aussitôt la colère de Dieu éclata sur le moqueur, et tombant à terre il fut secoué par de violentes convulsions, jusqu'à ce qu'il eût confessé sa faute et demandé pardon à Dieu au nom de son fidèle serviteur.

Le cardinal de Tréja ne s'est pas cru déclassé quand il écrivait au P. Wadding: "Pourquoi vous étonner qu'un cardinal recouvre sa pourpre de l'habit du Tiers-Ordre et fasse publiquement profession de la Règle? L'habit de S. François n'est-il pas la vraie pourpre qui relève la dignité des rois et des cardinaux? En réalité, il est une véritable pourpre teinte du sang de Jésus-Christ et de son serviteur stigmatisé. Cet habit confère la dignité royale à tous ceux qui le portent. Qu'ai-je donc fait autre chose en revêtant ce saint habit sinon que j'ai ajouté la pourpre à la pourpre, la pourpre royale à la pourpre de cardinal."

Et sainte Elisabeth de Portugal s'est elle crue déclassée en revêtant l'humble habit des Tertiaires, elle qui s'écriait avec une sainte fierté: "Cette qualité d'enfant de S. François m'a toujours été plus précieuse que mon titre de reine." Mais en voilà assez pour prouver que ce n'est pas à François, mais bien à eux-mêmes, qu'ils font honneur, ceux qui viennent se ranger sous sa bannière. Aussi doivent-ils être profondément reconnaissants envers Dieu de la grâce qui leur est faite et solliciter *humblement* l'habit du Tiers-Ordre.

FR. BIRCHMANS-MARIE O. F. M.

(A suivre.)

---

## SAINT JEAN DE CAPISTRAN

Et la Société moderne

**L**ES Saints vivent deux fois en ce monde. Ils ont l'existence ordinaire, ils en ont une seconde qui est une image de l'éternité et qui atteste leur vie bienheureuse. Entrés dans le tombeau par la croix, ils en sortent par la gloire."

Saint Jean de Capistran devait participer à ce privilège glorieux. L'Europe lui fit de triomphales funérailles; elle accourut prier à son tombeau où germaient les miracles et où les morts eux-mêmes ressuscitaient. Les princes et les rois, les guerriers et

les peuples restèrent longtemps fidèles à sa mémoire, et Léon X, le Pontife de la civilisation, à la veille de la révolte de Luther, lui décerna les honneurs d'un culte public (1515).

En vain l'orgie de débauche et de carnage qu'on nomme " la Réforme " vint-elle bouleverser l'Allemagne et y étouffer les derniers échos de la prédication du Saint : en vain les hordes musulmanes conquièrent-elles cette Hongrie, théâtre de ses exploits ; en vain l'hérésie Calviniste foula-t-elle, un instant, sous ses pieds, cette France qu'il avait visitée ; le fracas des discordes religieuses et des guerres civiles ne put étouffer le concert de prières et de louanges qui s'élevait vers ce moine-soldat. En 1683, lorsque les Turcs pénétrèrent jusqu'à Vienne, c'est à son intercession qu'Innocent XI eut recours, et les victoires de Sobieski, répondant à cette confiance, portèrent le dernier coup à la puissance musulmane. En 1690, cédant aux instances répétées de la chrétienté, Alexandre VIII prononçait sa canonisation solennelle. Les annales Franciscaines et les archives de nos provinces ont gardé le souvenir de l'immense explosion d'allégresse et des fêtes qui, dans tous les pays, saluèrent alors le décret du vicaire de Jésus-Christ.

Il était réservé à notre siècle si prodigue d'outrages et de réhabilitations, si fécond en désastres et en restaurations imprévues, de poursuivre, avec une ardeur nouvelle, la glorification de saint Jean de Capistran. Voici, en effet, que, sur l'initiative d'un prélat grand par son cœur, sa sainteté et son zèle, Mgr Patroni, évêque de Sulmôna, l'Épiscopat et l'Ordre Séraphique demandent au Souverain Pontife de rendre obligatoires son culte et son office pour l'Église universelle.

Mystérieuse profondeur des desseins de la Providence et comme Dieu se plaît à faire sortir du sein des ruines et de la mort la régénération et la vie ! Cent ans après Voltaire et Rousseau, moins d'un siècle après que la Révolution française a écrasé dans le sang les Ordres religieux, en dépit des persécutions brutales de la haine qui brisent les portes de nos couvents et en expulsent les moines, nous assistons à un merveilleux mouvement de renaissance Franciscaine ; un souffle d'enthousiasme séraphique passe sur le monde.

L'Église, par la voix de son chef infaillible, exalte sans relâche le mendiant d'Assise et signale les institutions qu'il a fondées comme le suprême remède à nos défaillances et à nos misères.

sociales. L'histoire, la littérature, la poésie et les arts élèvent au Patriarche des pauvres des monuments dont la splendeur est digne des vieux âges de foi. Ceux-mêmes que l'indifférence, le plaisir ou la frivolité tiennent éloignés des vertus et des croyances catholiques. jettent parfois un regard ébloui sur cette gracieuse figure du stigmatisé de l'Alverne qui, dominant la fange et le réalisme du jour, leur apparaît, après six siècles, pleine de fraîcheur, de jeunesse et d'idéale beauté.

En même temps, on se prend à étudier et à aimer davantage les saints et les apôtres, les héros de la pénitence et de la pauvreté, issus, d'âge en âge, des rangs pressés des Ordres Séraphiques. C'est saint Bernardin de Sienne, cet ami de Capistran, dont on remet en lumière les trésors inépuisables de science, et pour qui la piété catholique ambitionne l'auréole de docteur. C'est sainte Colette de Corbie, dont l'influence sur nos destinées nationales est maintenant attestée par les travaux d'une patiente étude, et dont Mgr Freppel, cette gloire du Tiers-Ordre Franciscain, ce défenseur inflexible du droit, proclame l'incomparable grandeur. C'est Blanche de Castille la Grande, cette fille du Patriarche des pauvres, dont on retrace et la grandeur et la vertu. C'est Christophe Colomb, le Tertiaire, " le révélateur du globe, " dont six cent vingt sept évêques ont sollicité déjà la Béatification, et qui sort des ténèbres et de l'oubli où l'ingratitude de ses contemporains l'avait plongé. C'est Jeanne d'Arc que nous pouvons bien nommer " la Franciscaine " et qui, à la lueur de l'histoire, apparaît de plus en plus environnée de l'influence, de la protection et de l'amour de l'Ordre de Saint-François. Ce sont tant d'œuvres et tant de faits de toute sorte qui démontrent que le pauvre d'Assise conquiert, chaque jour, plus d'empire sur les intelligences et les cœurs.

Dans cet épanouissement et dans cette revanche des gloires Franciscaines, S. Jean de Capistran qui, sous certains rapports, les résume toutes, avait sa place marquée, et les nouveaux honneurs qu'on s'apprête à lui rendre montrent que, pour lui aussi, une heure de renaissance a sonné.

Toutefois, ce n'est pas assez d'admirer les sublimes exemples du passé et de s'éprendre d'enthousiasme pour " cette grande Famille, tendre et austère, des Frères-Mineurs qui s'en va, pieds nus, à travers le monde et les temps, faire aimer et bénir Jésus-Christ. " Les enfants de l'Eglise, les Tertiaires, tous ceux qui.

ont souci de la gloire de Dieu et du salut des âmes, ont un rôle plus vaste à remplir. Il leur faut, au souvenir et au contact de tant d'abnégations et de tant d'héroïsmes, puiser une vigueur et une énergie toutes nouvelles pour combattre et pour agir. Au milieu des tempêtes que traverse l'Église, en face des maux qui accablent notre patrie, nul chrétien, nul Français ne doit plus rester inactif. Se croiser les bras, c'est déjà prendre rang parmi les apostats et les lâches. Or, entre tous les Fils de saint François qui brillent sur nos autels, aucun, peut-être, mieux que saint Jean de Capistran, ne nous offre le modèle achevé de ce que doit être le catholique à l'heure présente.

Il fut un saint : pendant près d'un demi-siècle, le monde le vit passer, couvert de haillons, mendiant et pénitent, chargé du rayonnant fardeau des abjections de la croix. Le sensualisme nous dévore ; le luxe, la débauche, l'orgueil et la soif de l'or rongent notre société pourrie. A l'œuvre donc ! . . . Réformons notre vie. Embrassons généreusement, comme Capistran, la mortification, l'humilité, le sacrifice, la pratique constante de ces vertus austères sans lesquelles tout effort, pour le relèvement d'un pays, demeure impuissant et stérile.

Il fut la "colonne inébranlable des Ordres de Saint-François."

Comme au XIII<sup>e</sup>, comme au XV<sup>e</sup> siècle, les institutions séraphiques peuvent encore sauver l'Europe. Léon XIII ne cesse de nous le redire : le Tiers-Ordre, c'est l'armure, par excellence, dont il faut nous revêtir ; l'esprit du pauvre d'Assise, c'est l'épée dont il faut nous munir ; les associations Franciscaines sont le rempart qu'il nous faut opposer aux flots toujours montants des sociétés secrètes, en même temps que l'école où les peuples doivent apprendre à connaître la liberté, l'égalité et la fraternité véritables.

Il fut apôtre : Nicolas de Fara l'appelle "un autre saint Paul, repoussant du glaive de la parole les ennemis de la sainte doctrine et portant le nom de Jésus devant les nations et les rois," Aux blasphèmes et aux calomnies sans pudeur de la libre-pensée, répondons, nous aussi, par le triple apostolat du zèle, de la parole et de l'exemple.

Il fut inquisiteur : il poursuivit, sans trêve ni merci, l'hérésie et le schisme. Pas de compromis avec l'erreur.

Pour programme, les droits de Dieu ; pour ligne de conduite, les enseignements si sages et si doux de Léon XIII, pas de divi-



sions surtout, et que les catholiques restent fermes et unis, dans la charité et la concorde, en face de leurs ennemis.

Il fut le docteur de la souveraineté pontificale : au sein des ténèbres accumulées par le Gallicanisme, il fit resplendir de tout leur éclat les prérogatives et les droits de cette suprématie du Monarque infailible, sans laquelle toute liberté aboutit à l'anarchie, toute autorité au despotisme, toute civilisation à la ruine. Nous aussi, aimons et défendons le Pape.

Devant ce vieillard, ce captif, qui, en dépit des outrages, de la haine et des oppressions de la force, demeure le roi de l'univers et le dépositaire de la vérité et de la vie, courbons humblement nos intelligences et nos cœurs. Prodiguons, pour soutenir et pour venger la cause de ce vaincu qui toujours triomphe, notre or, notre énergie, et, s'il le faut, notre sang.

Il fut la terreur des Turcs, l'invincible lutteur et le boulevard de la chrétienté : l'Islamisme n'est plus qu'un cadavre, mais des armées plus redoutables et plus perverses que les siennes enveloppent de toute part la chrétienté. La Franc-Maçonnerie est debout avec ses ténébreux bataillons ; elle pénètre dans la place ; elle assiège la citadelle ; elle veut s'emparer des âmes pour les souiller et les perdre. Le Christ est banni de l'école, de l'hôpital et du prétoire ; les saturnales de l'impiété profanent la sainteté du temple ; le sacerdoce est menacé. Comme Capistran et ses braves, sachons résister et combattre. Sachons ne jamais reculer. Adorons le nom de Jésus, comme le seul drapeau digne de notre cause et, dans tous les dangers et " dans toutes les luttes, jetons toujours ce cri du courage bientôt victorieux : Chrétiens, au drapeau ! "

Invoquons, enfin, ce Saint qui aima tant l'Eglise, qui féconda la France de ses travaux et de ses sueurs, qui fut l'immortel champion de toutes les nobles causes qui font encore battre nos cœurs. Poussons vers lui une immense clameur de supplication et de détresse ; conjurons-le de demander à Dieu qu'il daigne hâter le triomphe de la justice et de la vérité.

Agissons et prions.

Soyons Chrétiens et Français.

Soyons la *vieille France Catholique*.

Alors le sensualisme et l'orgueil seront vaincus ; la famille sera régénérée ; le socialisme et l'anarchie céderont la place à la paix et à la liberté. Alors, la papauté, ressaisissant le sceptre,

règnera en souveraine et en mère sur les nations et les rois. Alors, l'humanité, sauvée et repentante, reviendra une fois encore, se reposer et guérir ses blessures à l'ombre de la Croix.

L. DE KERVAL, *Tertiaire.*

FIN

## PETITE CORRESPONDANCE

S. H. — *Est-il nécessaire, pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix, d'ajouter 6 Pater Ave et Gloria ?*

Les conditions essentielles pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix sont :

Méditer sur la Passion ; se déplacer entre chaque station ; faire les 14 stations sans interruption notable. Aucune prière vocale n'est requise et un décret du 2 juin 1838 l'a expressément déclaré, précisément à propos des 6 *Pater, Ave* et *Gloria*, qu'on a la louable coutume de réciter à la fin.

*Je désirerais faire partie du Chemin de Croix Perpétuel. Comment dois-je m'y prendre ?*

C'est une bien bonne résolution que vous prenez là. Je vais vous donner tous les renseignements voulus. Donnez à un zéléteur ou à une zélatrice, si vous en connaissez dans l'endroit où vous êtes, ou bien envoyez au Couvent des Frères Mineurs de Montréal, rue Dorchester 1222 : 1° Votre nom d'une manière bien lisible ; 2° le jour de la semaine ou du mois que vous choisissez pour faire ce Chemin de la Croix. Vous satisferez à votre obligation en faisant au jour choisi le Chemin de la Croix soit à l'église, soit sur un crucifix indulgencié si vous êtes empêché de le faire à l'église.

M. P. G. — *J'ai fait cession de toutes mes œuvres aux âmes du Purgatoire, suis-je encore obligée de faire la communion et de réciter le chapelet pour chaque Sœur qui meurt dans la Fraternité ?*

Parfaitement, vous y restez obligée, à moins que dans la cession que vous avez faite, vous ayez eu d'une part l'intention de satisfaire d'abord à vos obligations et que d'autre part, vous fassiez au moins autant de communions et que vous disiez autant de chapelets qu'il y a de sœurs qui meurent dans votre Fraternité.

M. B. à S. F. — *Peut-on satisfaire à l'obligation de l'Office du Tiers-Ordre en le récitant en français ?*

Oui ; pourvu que, s'il s'agit de l'Office de la Sainte Vierge, la traduction soit approuvée par l'Ordinaire.



**La Portioncule au Vatican.** — Le 2 août, fête du Pardon d'Assise, le Saint Père se rendait, selon l'usage, à la Chapelle Pauline pour y gagner l'Indulgence de la Portioncule. On remarquait que Léon XIII avait un aspect très florissant malgré son grand âge et en dépit des chaleurs étouffantes de la saison. Il assista à la récitation des sept psaumes de la Pénitence entonnés par les religieux Ermites de S. Augustin qui officient la chapelle, et au salut du Très Saint Sacrement donné par Mgr Pefferi sacristain du S. Palais.

**L'Eglise de S. Joachim.** — La nouvelle Eglise dédiée à S. Joachim et bâtie dans le vaste et nouveau quartier des Prati de Castello avec les aumônes du monde entier a été livrée au culte par un triduum de fêtes très solennelles clôturées le dimanche 21 août, fête du Père de la Très Sainte Vierge, Patron de Sa Sainteté. C'est vers midi que le Saint Père recevait au Vatican les souhaits du S. Collège des Evêques et Prélats présents à Rome, de sa noble cour et des membres du Patriciat et de l'aristocratie romaine. Léon VIII s'entretenait familièrement avec leurs Eminences de la nouvelle Eglise qu'il avait confiée aux PP. Rédemptoristes dont il loua l'esprit d'abnégation et la popularité en Italie et à l'étranger : Il parla des associations catholiques de Rome, des catholiques de Bergame qu'il proposa comme modèles aux Italiens, du Congrès Eucharistique réuni dernièrement à Bruxelles, et des Bénédictiones du Brésil. " Mettons un terme à la conversation, conclut-il finement, car déjà nous avons voyagé depuis les Prati de Castello jusqu'au Nouveau Monde."

**Carpinieta.** — La fête de S. Louis d'Anjou nous a fourni l'occasion de visiter la petite ville de ~~Carpinieta~~ où naquit Joachim Pecci, aujourd'hui Léon XIII. Située au sein des monts Lépini et coquettement assise sur une colline au pied d'une montagne rocailleuse, cette ville n'offre aux regards du visiteur à peu près rien de ce qui constitue le luxe des villes modernes. La plupart des habitants portent un costume assez primitif et des chaussures ayant plus d'un trait de ressemblance avec les sandales du Frère Mineur. Le palais de la famille Pecci attire surtout l'attention du touriste qui éprouve naturellement le besoin de connaître tout ce qui rappelle le souvenir du grand Pape : ses vastes appartements, somptueusement meublés, ne sont pas inférieurs à ce qu'on est convenu d'appeler un grand château. Une magnifique bibliothèque, enrichie de volumes donnés par le Saint Père, est ouverte tous les jours aux visiteurs et aux étudiants qui peuvent à leur aise y séjourner pendant de longues heures, grâce à l'aimable courtoisie de M. le Comte Louis Pecci. On ne quitte pas le palais sans visiter le musée composé d'objets très rares. La munificence de Léon XIII a doué la ville d'une école dirigée par les religieuses Sacramentines Françaises, de deux hôpitaux et de plusieurs fontaines très remarquables. Une statue monumentale représentant le Pape assis sur *la sedia gestatoria* et bénissant la foule a été érigée dans l'Eglise principale par la générosité d'un catholique Américain.

Nous ajoutons un mot sur le couvent des Frères Mineurs restauré par le pape Tertiaire. Les Fils de S. François habitent depuis plusieurs siècles cette ville solitaire, la famille se compose actuellement de 4 Pères, 11 clercs étudiants et de plusieurs frères convers. L'Eglise du couvent, sans contraster en rien avec la pauvreté Franciscaine, n'en est pas moins visitée avec le plus vif intérêt. Une chapelle à droite de celui qui entre renferme une statue de S. François, œuvre de Dupré, achevée par sa fille. Elle est une copie vivante de la statue érigée sur la place Cathédrale d'Assise à l'époque du dernier centenaire célébré en l'honneur du Patriarche Séraphique. Nous approchons du Maître-autel, et là, nos regards sont attirés par deux fresques de cinq mètres de haut et 4 de large, représentant les relations qui unissent depuis de longues années la famille Pecci à celle du Pauvre d'Assise. La première du côté de l'Épître rappelle comment la famille Franciscaine, par les prières du serviteur de

Dieu P. Raymond de Rome et par l'intercession de S. Louis d'Anjou, rendit heureuse la famille Pecci en obtenant à la grand' Mère de l'Auguste Pontife, l'enfant longtemps attendu qui devait être le père de l'Immortel Léon XIII.

La deuxième fresque, du côté de l'Évangile, raconte les bienfaits de la noble famille Pecci envers l'Ordre des Frères Mineurs par l'entremise de Léon XIII qui chante, en de merveilleuses Encycliques, les gloires du Pauvre d'Assise, et invite les peuples à s'enrôler dans le Tiers-Ordre de la Pénitence. On lit au pied du tableau :

Nous avons cru intéresser nos chers lecteurs, en insérant dans notre pauvre correspondance ces quelques détails sur une petite ville dont le nom est désormais acquis à l'histoire.

FR. FRANÇOIS-AUGUSTIN D'ISOLADOMO, O. F. M.

—————:O:—————

## Pèlerinage des Sœurs de Montréal au Cap de la Madeleine.

**L**E 8 septembre les Fraternités des Sœurs de Montréal accomplissaient leur pèlerinage annuel à Notre-Dame du Saint Rosaire. Au nombre de plus de 900, les Tertiaires s'étaient donné rendez vous à bord du *Trois-Rivières*.

Comprenant dans quelle intention notre vénéré Directeur avait choisi comme date de notre pieuse excursion le jour où l'Église célèbre la naissance de la Très Sainte Vierge, nous nous y étions préparées par la prière et la mortification. Près du Sanctuaire privilégié de Marie, nous espérions mieux contempler le berceau dans lequel sainte Anne venait de déposer l'Enfant de bénédiction saluée depuis si longtemps par les Prophètes. Renaitre à une vie plus parfaite en imitant Marie dans sa fidèle correspondance aux grâces que le Ciel lui accorde dès les premiers instants de son existence, nous renouveler dans une véritable et sincère dévotion envers la Reine des Anges, lui présenter les intentions multiples pour lesquelles nous réclamions sa puissante intercession, tel était le but de chaque pèlerine.

Entrepris dans ces dispositions notre pèlerinage devait être béni du ciel. Il le fut.

La pluie n'avait cessé de tomber depuis 18 heures, lorsque, au moment d'embarquer elle s'arrêta subitement. La Très Sainte Vierge nous traita en enfants privilégiés, la nuit splendide fut suivie d'une véritable journée de printemps. Les Tertiaires comprirent la tendresse de leur Mère. Aussi quelle douce joie sur les visages, quelle ardeur dans les prières, quelle générosité malgré la fatigue, et surtout quel amour dans les cœurs !

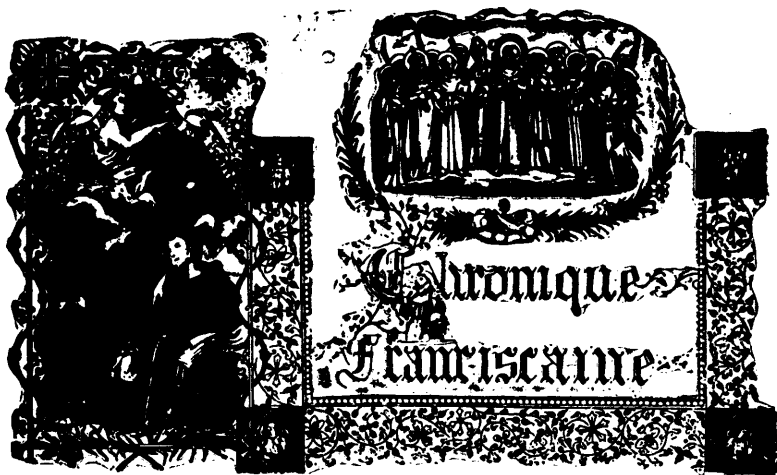
S'il me fallait d'un seul mot caractériser le pèlerinage du 8 septembre, je n'aurais qu'à répéter cette parole prononcée par une voix que nous aimons tant :

“ Jamais, disait le R. Père Frédéric, je ne vis un pèlerinage aussi empreint de l'esprit de foi et de prière. ” En vérité aucun miracle éclatant ne s'accomplit en faveur de nos pauvres malades dont la confiance nous rappelait celle des infortunés qui se pressaient sur les pas de Jésus à Jérusalem, mais la résignation et la soumission unies au bonheur dont leur âme était inondée exprimaient assez combien Marie les avait consolées.

Chacune de nous conservera de ce pieux et saint pèlerinage un excellent souvenir. Qui nous nous rappellerons longtemps les sentiments de contrition éprouvés et les douces larmes répandues durant l'Heure Sainte. Nous aimerons à nous retrouver par la pensée aux pieds de Notre-Dame du Saint Rosaire pour y entendre l'écho des sages conseils que nous donna le fils dévoué de Dominique, et nous ne perdrons pas le souvenir de ce touchant chemin de croix où nous furent rappelés les principaux traits de la vie du séraphique Patriarche si conforme à celle de l'Homme de douleurs. Merci à nos bons Pères de nous faire toujours mieux connaître Jésus et Marie !

Tertiaire.





#### A TRAVERS LE MONDE

Rome. — Le Grand Pontife Tertiaire, Léon XIII, malgré son grand âge, ne manqua pas, dans la soirée du 2 août, de visiter la chapelle " Pauline " du Vatican, afin d'y gagner la précieuse et incomparable Indulgence de la Portioncule. Autour de lui les Chanoines psalmodièrent l'Office du jour, après quoi le Saint Père lui-même commença la récitation du chapelet. Après la Bénédiction du T. S. Sacrement l'Auguste Vieillard se retira en bénissant le peuple,

Assise. — Nonobstant la chaleur tropicale, les pèlerins et les touristes viennent saluer Notre-Dame des Anges. Les Russes et les Canadiens sont en majorité. Mgr Celedin, Evêque de Sainte Agathe, république de la Colombie, le R. Mathurin, fameux orateur de l'Eglise anglicane, récemment converti au catholicisme, et le célèbre peintre professeur Seitz, sont venus visiter notre vénérable sanctuaire. Il est étonnant de considérer combien notre Père saint François intéresse les hommes d'étude. La piété qui contente les cœurs catholiques ne satisfait pas les savants. Ils posent des questions sur l'histoire de l'Ordre et sur une foule de détails de famille. Ainsi plusieurs sont à la recherche du vrai portrait de N. S. P. saint François. Nous avons pu leur en indiquer plusieurs très remarquables et qui constituent à eux seuls une page importante de l'histoire franciscaine. Le plus ancien se trouve à l'abbaye de Saint Benoît à Subiaco, c'est celui qui se trouve dans la petite chapelle dédiée à Santa Maria degli Angeli et peint du vivant de saint François par un religieux

bénédictin (1223). On trouva un autre portrait, le plus ancien après celui de Subiaco, à Notre-Dame des Anges, dans la chapelle de Saint Charles Borromée. Le Saint est peint sur une planche de son lit par un peintre grec (1228). Le troisième portrait de saint François, par rang d'ancienneté, se conserve au-dessus de la porte de la deuxième sacristie des Pères Conventuels, à Assise. Là, N. P. saint François se trouve peint par Giunta de Pise (1230), sur la planche ou table sur laquelle son corps a été lavé après sa mort.

Le quatrième portrait par rang d'ancienneté se trouve sur le couvercle du cercueil de saint François, peint par Giunta de Pise. On dit que le peintre vit saint François dans ce cercueil et le peignit tel qu'il le vit. Ce portrait se conserve à Notre-Dame des Anges, adossé au mur de cette chambre où est mort saint François (1226).

**Nouvel Evêque de l'Ordre.** — Le R. P. François Zogolla, de la Province de Bologne, déjà Vicairé général du Chang-si septentrional, a été nommé par Léon XIII, coadjuteur de Mgr Grégoire Grassi, Vicairé apostolique du Chang-si septentrional.

**Cincinnati, Etats-Unis.** — Trois Religieux Franciscains de la province de Cincinnati doivent se rendre à la mission Indienne de Nohajo, située entre le Nouveau Mexique et l'Arizona.

Ces Missions furent fondées par les Franciscains aux seizième et dix-septième siècles, et elles furent dirigées tantôt par eux, tantôt par les RR. PP. Jésuites, à travers diverses vicissitudes jusqu'à l'année 1827, époque de leur expulsion. En 1836 vinrent se joindre à ces Religieux apostoliques, les Franciscains de la Province de Saint-Louis. Enfin en 1898, nous voyons les Ouvriers intatigables de la Province de Cincinnati se diriger vers ces missions lointaines.

Nos vœux de bonheur les accompagnent !

Les nouvelles qui nous arrivent de nos Frères des Etats-Unis, témoignent de la fécondité de l'Ordre Séraphique dans ce pays. Le 15 d'août, Fête de l'Assomption, au noviciat du Mont Airy (Cincinnati), eut lieu une cérémonie de vêtire de 15 nouveaux frères, et 8 clercs prononcèrent leurs vœux simples. . . . A Allegany, N. Y. dans la soirée du 2. Fête de Notre-Dame des Anges, 5 clercs prononçaient leurs vœux simples. . . . A Tentopolis, Ill., le 23 juin dernier, une autre cérémonie de vêtire de 20 nouveaux frères, tous sortis des Collèges Franciscains de Tentopolis



et de Quincy ; et la veille, 11 cleres avaient prononcé leurs vœux simples.

**Philadelphie.** — A un chapitre de l'Ordre tenu au Couvent de Notre-Dame des Anges, à Glen Riddle, Pa., le mois dernier, on constata que les Sœurs Franciscaines du Tiers-Ordre Régulier, dans la Province de Philadelphie, compte 75 maisons et 700 Religieuses.

#### AU CANADA

**Québec.** — Dans une lettre circulaire au clergé de son diocèse, Monseigneur Bégin parle de l'église des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, et de l'œuvre eucharistique qui y est établie, en termes qui ont droit de cité dans notre humble *Revue* :

A plusieurs reprises déjà je vous ai entretenus du nouveau Sanctuaire dédié à Saint Antoine de Padoue, construit sur les hauteurs mêmes de notre ville épiscopale, Sanctuaire qui est l'église conventuelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie et dans lequel ces dignes filles du Grand Patriarche d'Assise feront constamment, comme œuvre diocésaine, l'Adoration du Très Saint Sacrement exposé. Grâce à la piété et à la charité des fidèles, grâce surtout au zèle infatigable du Très Révérend Père Frédéric, qui, à ma demande, a bien voulu se consacrer à cette œuvre et qui reçoit dans toutes les paroisses l'accueil le plus cordial, nous aurons avant longtemps un temple digne de sa double destination : la glorification de Notre Seigneur dans le Sacrement de son amour, et celle du grand saint que le monde entier invoque aujourd'hui avec tant de confiance.

En rapport avec le nouveau sanctuaire a été fondée, avec mon autorisation, une Association eucharistique intitulée "Association de l'Adoration Perpétuelle du Très Saint Sacrement."

J'ai demandé et obtenu que cette *Association* soit affiliée à une Archiassociation du même genre qui existe à Rome et qui a été enrichie de très nombreuses indulgences.

En vertu de cette affiliation, l'*Association* de notre ville jouit des mêmes indulgences et a le pouvoir d'en faire bénéficier d'autres sociétés analogues qui aimeraient à s'y agréger. C'est-à-dire que nous avons maintenant à Québec un centre principal pour les dévotions et les œuvres eucharistiques, autour duquel

se grouperont, nous en avons la confiance, un grand nombre d'autres centres secondaires.

J'engage MM. les curés à faire entrer leurs paroissiens dans ce pieux mouvement. Nous aurons ainsi avant longtemps, je l'espère, une organisation eucharistique forte et compacte qui produira de grands fruits spirituels. Qui sait si, comme nous en avons déjà exprimé la pensée, nous ne pourrions pas donner un vif élan à cette organisation par un Congrès eucharistique qui se tiendrait, à la fin de ce siècle, dans le nouveau sanctuaire élevé à la gloire du T. S. Sacrement sous les auspices de Saint Antoine de Padoue? Nous aurions accompli un des vœux les plus chers au cœur de Léon XIII, et notre vieux Québec, vénérable berceau de la foi dans toute l'Amérique du Nord, pourrait se glorifier à bon droit d'avoir donné cette fois encore un noble exemple de sa religion et de sa piété.

**Montréal.**— La fraternité de S. Antoine de Padoue a eu sa retraite annuelle du 21 au 28 août 1898, donné par le Révérend Père Berchmans Marie, Franciscain.

Les quatre exercices par jour, ont été suivis non seulement par les Tertiaires qui sont plus de quatre cents, mais par un grand nombre d'autres personnes pieuses, qui se sont jointes à nous et qui nous ont édifiées par leur recueillement. Ce temps de grâces a passé trop vite, nous aurions voulu le prolonger encore, c'était un bonheur pour nous d'entendre notre Père nous parler de Dieu, de la route qui mène sûrement à lui.

Ce bon Père, dans ses instructions si pratiques, en nous montrant la facilité de servir Dieu, et de sauver notre âme, nous a beaucoup encouragées et fait aimer la vertu davantage.

Il nous a fait comprendre que le vrai bonheur se trouve dans l'accomplissement de nos devoirs envers le prochain et envers nous-mêmes. Inutile de le chercher ailleurs.

Il nous a indiqué quelques moyens de combattre notre défaut dominant, de nous en corriger, de nous préserver du péché, enfin de renverser les obstacles qui pourraient ou nous détourner ou nous retarder dans le service de Dieu. En voici quelques-uns : 1° La méditation, 2° La prière, 3° L'examen de conscience, 4° L'usage fréquent des sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie, 5° Le souvenir habituel de la sainte présence de Dieu. Lui offrir le matin à son réveil toutes les actions de la journée, les faire devant Lui, comme si nous le voyions de nos yeux, toutes

pour lui plaire, pour son amour et sa plus grande gloire, 6<sup>e</sup> La dévotion à la très Sainte Vierge à qui nous devons recourir sans cesse, jusqu'à notre dernier soupir.

Aux âmes de bonne volonté qui sont désireuses de leur perfection et de leur sanctification, le Révérend Père a conseillé d'avoir un règlement de vie, et autant que possible d'y être fidèles, de rendre compte de leurs manquements à celui qui est chargé de les conduire dans la vie spirituelle.

La visite obligatoire a été accomplie scrupuleusement et avec beaucoup d'édification. Nous offrons nos remerciements au chœur de chant, qui a contribué beaucoup à rehausser par ses cantiques séraphiques la magnificence des cérémonies, et à élever nos cœurs vers le ciel.

Daigne N. S. les récompenser des sacrifices qu'elles ont dû s'imposer pour son amour et pour sa gloire.

A la clôture de la retraite il y a eu 25 vœux et 9 professions. Plus de 30 personnes ont donné leurs noms pour entrer dans le Tiers-Ordre.

En voyant le bien qui se fait dans cette fraternité nous nous sentons portées à la reconnaissance, après Dieu, à notre Révérend Père Gardien qui en est le fondateur. Nous travaillerons plus que jamais à nous en rendre moins indignes.

#### Une Tertiaire

**St-Sulpice.**— Du 28 août au 4 septembre une retraite a été prêchée dans cette paroisse. Voici le compte rendu qu'en fait Monsieur le curé : La retraite, prêchée à St-Sulpice, C<sup>té</sup> de l'Assomption, par le Révérend Père Xavier Marie, a été suivie avec empressement et piété. On avait fait trêve avec tous les travaux de la ferme : chacun avait suspendu ses occupations ordinaires. Tous les exercices ont été marqués par une assistance aussi nombreuse qu'on pouvait le désirer. Le mauvais temps, les mauvais chemins n'ont pas été un obstacle pour ces généreux chrétiens.

L'affluence était aussi nombreuse aux exercices du soir, qui commençaient à 7 heures pour se terminer à une heure avancée dans la veillée, qu'aux autres exercices de la journée.

Le bon Père, par les accents émus dont son cœur d'enfant de S. François était embrasé, a su faire passer dans l'âme attentive de son auditoire, les sentiments religieux dont il était lui-même pénétré. La retraite s'est terminée dimanche le 4, par une magnifique procession de la Sainte Vierge, qui a bien réussi malgré

## Un livre intéressant

Actes du quatrième Congrès du Tiers-Ordre Franciscain tenu à Nîmes, du 23 au 27 août 1897 (1). — Depuis quelques années surtout, le Tiers-Ordre est l'objet d'études sérieuses. Plus on le considère, plus on s'aperçoit qu'il peut être de notre temps, comme il le fut jadis, une institution providentielle pour la sanctification de l'individu et l'amélioration de la société.

Ce dernier but, que le Tiers Ordre poursuit avec autant d'ardeur que le premier, lui a attiré les sympathies d'hommes qui ne s'en étaient pas occupés, tant qu'ils n'avaient vu en lui qu'une association pieuse. Aussi a-t-on pu remarquer, dans les Congrès franciscains, à côté des religieux du premier Ordre, des prêtres éminents, des laïques distingués par leur zèle et leur savoir, cherchant dans cet institut le moyen de travailler pratiquement et avec efficacité à la régénération sociale.

Ce spectacle vraiment consolant pour tous les catholiques sincères, mais particulièrement agréable aux fils de saint François, avait été déjà donné à Paray-le-Monial, à Limoges et à Reims. Il nous a été donné de le contempler à Nîmes il n'y a pas un an encore. Et ce dernier Congrès, par l'importance des questions inscrites à son programme, la valeur des travaux présentés, la compétence incontestable des hommes qui y ont pris part, ne le cède en rien aux précédentes assemblées, ainsi que le montrent les *Actes* du IV<sup>e</sup> Congrès qui viennent de paraître. Comme les précédents volumes de ce genre, publiés après les réunions de Limoges et de Reims, ils font en quelque sorte revivre le Congrès, ils le font repasser en entier sous les yeux du lecteur.

Dans une première partie, nous trouvons, à la suite du programme, ce qui concerne la préparation surnaturelle et intellectuelle, avec la mention spéciale des divergences d'idées qui, dès avant l'ouverture, commencèrent à se faire jour.

La deuxième partie, la plus longue et la plus intéressante, donne le compte rendu des séances générales et des commissions spéciales, avec le texte généralement *in extenso* de la plupart des rapports présentés ou simplement signalés et le résumé des discussions toujours courtoises auxquelles ces divers travaux donnèrent lieu.

(1) Un fort vol. in 8° de 450 pages avec gravures dans le texte. Se trouve au Commissariat général du Tiers Ordre Franciscain, Grottes de saint Antoine, Brive (Corrèze).





Vrai portrait de S. François pris à sa mort.

### PENSÉES SÉRAPHIQUES

Le monde semble se retourner à celui qui a goûté Dieu.  
Les mondaines produisent toujours des fruits nombreux de  
l'amour est caché un hameçon très-dangereux.

(S. François)

### RÉSOLUTIONS DU MOIS

Que le monde aime :  
Combien grand est le bonheur de servir Dieu.

### RECOMMANDATIONS

Nombreux pécheurs. — 124 Malades. — 11 Ivrognes. —  
Des entreprises importantes. — 52 Affaires temporelles. —  
Plusieurs vocations. — Nombreuses actions de grâces  
François, S. Antoine de Padoue et au bon Frère  
Autés. — 24 Références particulières.

Éditeur 6 Par, Ave, Gloria,



## Séraphique

1898

- D. 16 20me dim. après la Pentecôte. — Purété de la T. Ste Vierge — S. Wenceslas M.
- L. 17 Ste Hedwige, Vve.
- M. 18 S. Luc, évangéliste.
- M. 19 S. Pierre d'Alcantara, p., 1 O. — *I. P.*  
256 a. 50 q., *E. F.*
- J. 20 S. Jean de Cantius, C.
- V. 21 Ste Ursule et ses compagnes VV.  
MM. — S. Hilarion, abbé.
- S. 22 B. Ladislas de Gielnow, p., 1 O.
- D. 23 21me dim. après la Pentecôte —  
S. Jean de Capistran, p., 1 O. — *I. P.*  
256 a. 50 q., *E. F.*
- L. 24 S. Edouard, C.
- M. 25 B. François de Caldérola, p., 1 O. —  
SS. Chrysanthe et Darie, MM.
- M. 26 S. Lin, P. M. — S. Evariste, P. M. —  
Office des défunts.
- J. 27 S. Bruno, abbé, C. — Vigile.
- V. 28 SS. Simon et Jude, AA.
- S. 29 Office des SS. Anges Gardiens (du 2)  
Bse Paule de Mantoue, V. 2 O.
- D. 30 22me dim. après la Pentecôte — Com-  
mémoraison des Saints dont les corps  
et les reliques reposent dans les églises  
des trois Ordres de saint François —  
B. Théophile de Corte, p., 1 O. —  
B. Libérat de Laure, p., 1 O.
- L. 31 Office du B. Jean de Prado (du 29  
mai) — B. Thomas de Florence, f. l.  
1 O. — Vigile — Jeûne et abstinence.

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fideles dans les églises franciscaines.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas, dans la ville l'église franciscaine ou de chapelle du Tiers-Ordre.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fideles dans leurs maisons particulières.

Il faudrait signaler ici les études sur *l'accroissement de la richesse, la grandeur et la responsabilité de la paternité, l'accaparement monétaire et l'indépendance économique, les réformes à apporter dans l'enseignement de l'enfant du peuple, etc., l'union et le concours mutuel que doivent se prêter les Fraternités, sur l'esprit familial dans les orphelinats, etc.*, sans oublier les importantes questions traitées dans les commissions particulières et se rapportant *d'une manière plus spéciale au Tiers-Ordre et à son action immédiate*. Cela nous entraînerait trop loin, il est vrai, mais montrerait avec évidence aux moins clairvoyants que l'action franciscaine peut s'étendre à tous les grands problèmes sociaux, et les résultats que l'on pourrait obtenir en faisant pénétrer dans ces sphères l'esprit séraphique.

La relation des cérémonies dans les diverses paroisses de la ville de Nîmes, et du pèlerinage aux Saintes-Maries, a eu sa place dans la troisième partie, où l'on trouve aussi les allocutions et les divers sermons prêchés en ces circonstances.

La quatrième et dernière partie fournit les conclusions et les vœux du Congrès. Suivent les diverses tables des gravures, des personnes et des lieux, analytiques et générales, si utiles au lecteur pour retrouver à l'instant ce qui fait l'objet de ses recherches.

Il résulte de cette rapide analyse — est-il besoin de le dire? — que les *Actes*, dont la partie matérielle et typographique a été très soignée, offrent le plus haut intérêt. Tous ceux qui, prêtres ou fidèles aimant le Tiers-Ordre, veulent l'étudier à fond, en connaître les ressources pour le bien, trouveront une mine précieuse dans ce volume qui complète si parfaitement ceux qui ont déjà paru dans ce genre. Il fournit aussi des armes à ceux qui auraient à défendre cet institut contre les attaques des malveillants ou des sceptiques. Enfin, nous n'hésitons pas à le dire, cet ouvrage ne saurait passer inaperçu pour ceux-là mêmes qui, étrangers au Tiers-Ordre ou indifférents à son égard, désirent cependant connaître les questions qui passionnent le plus notre époque.

Inutile d'ajouter que ces *Actes* de nos différents Congrès ont leur place toute désignée dans les Bibliothèques des Fraternités.

---

la tempête arrivée quelques heures avant. Il y a eu une double réception de Tertiaires, samedi et dimanche. Cent trente-deux membres dont quarante-huit hommes, ont reçu avec beaucoup de piété l'habit du Tiers-Ordre de S. François.

R. A. curé de St-Sulpice.

**St-Philippe de Laprairie.**— A la suite d'une retraite prêchée ici au mois de juillet dernier, par le Père Xavier Marie, spécialement aux Tertiaires, mais à laquelle la majorité des paroissiens ont assisté avec beaucoup de zèle, un frère, neuf sœurs ont reçu le saint habit, et quarante huit novices ont fait profession. Après cette cérémonie la fraternité a été érigée canoniquement sous le patronage de S. François d'Assise, et un Discretório a été formé par le Père Visiteur qui, aidé du Directeur, a fait le choix des Tertiaires dont les noms suivent :

Dame Moïse Coupal Supérieure,

Dame Célibert Lavoie Assistante S.

Delle Cécile Dupuis Maîtresse des Novices et Secr.

Dame Pierre Eugène Lefebvre,

Dame J. Edouard Cardinal,

Delle Léontine Bonneau.

} Consoillères

A la clôture de cette retraite, nous avons eu la bénédiction de deux magnifiques statues de S. François et de S. Antoine données par les Tertiaires et les paroissiens.

Rvd. Jos. M. Vigneault Ptre Directeur.

“ **Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie.**—Le 7 septembre, cinq Petites Sœurs Franciscaines de Marie quitteront leur monastère de l'Hospice Ste-Anne, pour aller établir une mission à Wallagras, dans l'Etat du Maine.

“ Le Rév. M. Joseph Marcoux, curé de Wallagras, fondateur de ce couvent, avait fait un voyage à la Baie St-Paul en juillet dernier pour prendre des arrangements avec la communauté en vue de cette fondation ; depuis ce voyage, les négociations ont marché ; nos Seigneurs les Evêques de Chicoutimi et de Portland ont donné leur consentement au projet qui est maintenant dans la voie de la réalisation.

“ Les Sœurs Franciscaines vont ouvrir en cet endroit un pensionnat destiné exclusivement à l'instruction des jeunes filles. La nouvelle mission de Wallagras paraît pleine d'espérance et d'avenir. D'après les rapports reçus, il y a beaucoup de bien à y opérer au milieu des populations environnantes, car les couvents



manquent partout aux alentours, et les gens y désirent beaucoup l'établissement d'une communauté religieuse au milieu d'eux.

“ Notre journal est heureux d'offrir ses félicitations aux Petites Sœurs Franciscaines de Marie à l'occasion de l'établissement de cette nouvelle mission à Wallagras.

“ On ne peut s'empêcher d'admirer la bénédiction spéciale que la divine Providence a répandue sur ce jeune Institut depuis son établissement à la Baie St-Paul. Ces religieuses ont commencé leur œuvre ici depuis 6 ans à peine. Elles n'étaient que trois sœurs à leur début à la Baie St-Paul ; elles étaient toutes novices, aucune n'était encore dans les vœux. Pendant cette période de 6 ans, leur établissement a progressé d'une manière surprenante si on considère le modeste milieu où elles ont opéré, dans une paroisse de campagne, vivant uniquement par la culture ; elles ont exercé largement la charité, logeant, habillant et nourrissant un grand nombre de vieillards, de pauvres et d'infirmes ; et leur nombre s'est tellement accru, qu'aujourd'hui, le personnel de la communauté, comptant les professes, les novices et les postulantes, est de quarante personnes, tandis que l'Hospice Ste-Anne abrite sous son toit, y compris la communauté, un total de cent dix personnes.

“ Bien certainement le doigt de Dieu est là. L'avenir du jeune Institut paraît assis sur des bases solides tant pour le personnel que pour la partie matérielle. Nous lui souhaitons de tout cœur la continuation de cette double prospérité morale et matérielle ; et surtout nos vœux accompagnent la nouvelle colonie qui nous quittera mercredi pour aller faire connaître à Wallagras, la maison-mère de la Baie St-Paul.

“ Les Sœurs Franciscaines ont déjà une mission à Worcester dans l'Etat de Massachusetts, celle de Wallagras sera donc la seconde aux Etats-Unis.”

*Echo de Charlevoix.*

**Montréal.** — Le 8 Septembre une double cérémonie impressionnait bien des cœurs, dans l'église des Pères. Le matin après la messe solennelle, deux postulants recevaient le saint habit de l'Ordre et entraient au noviciat. — Le soir après les Complies chantées, un novice prononçait ses vœux simples et trois jeunes clercs leurs vœux solennels. Le matin et le soir le P. Gardien qui présidait les deux cérémonies développa le même thème et présenta la vie du religieux comme une vie de vic-

time. Il fit ressortir les conformités saisissantes qui existent entre le religieux franciscain et la victime immolée sur nos autels ou enfermée dans nos tabernacles. Et pour entrer dans l'esprit du jour, il nous fit admirer dans Marie le modèle parfait de la vie de victime. Les paroles bien simples qui développaient ces idées sublimes, les cérémonies touchantes qui les suivirent, impressionnèrent vivement tous les cœurs. Les parents surtout, venus nombreux pour assister au sacrifice de leurs fils ou de leurs frères, furent profondément remués et des larmes coulaient de leurs yeux émus, mais c'étaient des larmes d'une douce joie et d'une légitime fierté. Nous souhaitons que ces fêtes deviennent de plus en plus fréquentes : elles réconfortent le religieux lui-même et font connaître aux fidèles les charmes et les avantages de la vocation franciscaine.

— Le jeudi 8 septembre, deux de nos religieux s'embarquaient sur *le Parisien*, appelés par le Révérendissime Père Général, l'un à Rome pour s'y livrer à de hautes études, l'autre en Terre-Sainte. Nous félicitons les heureux élus, et nous sommes fiers surtout de pouvoir dire que les pèlerins Canadiens, quand ils iront en Terre-Sainte, trouveront un compatriote parmi les Franciscains, gardiens vigilants des Saints-Lieux et guides dévoués des fidèles qui viennent les visiter.

#### UNE PAGE DE L'HISTOIRE DU TIERS-ORDRE AU CANADA

##### L'ABBÉ PROVANCHER

*Avec la gracieuse permission de l'auteur, nous extrayons du Naturaliste Canadien une page bien propre à édifier nos lecteurs et à faire l'éloge du vaillant et distingué prêtre que l'auteur non moins distingué de l'article s'honore d'avoir eu pour maître et ami.*

Continuons à étudier l'action du curé de Portneuf durant cette année 1865, que j'ai qualifiée de remarquable.

Voici l'œuvre principale de M. Provancher, non seulement durant cette année, mais même durant tout son séjour à Portneuf. Aussi bien, ce que j'en dirai montrera que ce digne prêtre ne se contenta pas de présider activement à l'administration matérielle de la paroisse, mais qu'en même temps il mit tout son zèle à promouvoir la piété et même la sainteté dans les âmes qui lui étaient confiées. On peut même dire que, lorsque le curé

d'une toute jeune paroisse entreprend et mène à bonne fin une œuvre de cette sorte, qui ne peut après tout atteindre qu'une élite des fidèles, il faut en conclure qu'à plus forte raison il a dû avoir à cœur les intérêts spirituels de tous ses paroissiens.

Cette œuvre, dans l'annonce de laquelle je ne me défends pas d'avoir mis une pointe d'enthousiasme, ce fut la fondation et la parfaite organisation, à Portneuf, d'une fraternité du Tiers-Ordre franciscain.

Même aujourd'hui, où la sollicitude de S. S. Léon XIII a provoqué une diffusion nouvelle du troisième Ordre de saint François, de telle sorte que, dans notre pays, il y a des Tertiaires isolés dans un grand nombre de paroisses, même aujourd'hui, il existe peut-être peu, dans la Province, de fraternités fonctionnant régulièrement comme celle de Portneuf, pour ce qui est des paroisses rurales. Mais en 1865, à ce que je pense, il n'en existait pas même dans nos villes, ni il n'en avait existé aucune auparavant. Sans doute, je n'ai guère fréquenté les annales de notre histoire, et je ne suis pas du petit nombre de nos compatriotes pour qui elles n'ont plus de secrets. Pourtant, je crois pouvoir affirmer que jusqu'à cette date, personne à peu près ne connaissait le Tiers-Ordre en ce pays. A l'abbé Provancher reviendrait donc la gloire d'avoir été en Canada le promoteur de l'institution franciscaine.

Ce fut en 1864, que M. Provancher fut admis au noviciat du Tiers-Ordre. Je n'ai, à mon grand regret, aucun moyen de savoir à quelle date précise et par l'intervention de quel prêtre séculier ou régulier il eut le bonheur d'entrer ainsi dans la grande famille franciscaine. Car, à cette époque et depuis longtemps, il n'y avait plus en Canada de religieux de saint François.

Dès cette même année de son noviciat, il s'occupa de la fondation d'une fraternité franciscaine dans sa paroisse. Le 23 novembre, il posait à ce sujet aux supérieurs de l'Observance, de Rome, diverses questions auxquelles le Père Raphaël *a Ponticulo*, Ministre général des Mineurs, répondait, le 28 décembre suivant, du couvent de l'Ara-Cœli. Par la dernière de ces questions, on voit que M. Provancher ne trouvait pas expédient d'attendre la fin de son noviciat pour se mettre à l'œuvre à Portneuf, et qu'il désirait obtenir une dispense qui lui permit de faire profession le plus tôt possible. Mais le Ministre général lui écrit que, à moins de fort graves raisons, il ne faut pas abrégé l'an-

née du noviciat ; et que, du reste, on peut accorder même à un novice le pouvoir d'admettre les fidèles à la vêtüre et à la profession. De fait, par un diplôme daté du même 28 décembre 1864, on l'autorise à donner la vêtüre et à recevoir à la profession dans le Tiers-Ordre de saint François, et même à diriger les fraternités franciscaines. Pour ce qui est de sa propre profession, le P. Raphaël lui permet de la faire en présence de son confesseur, dans le cas où il ne trouverait personne d'autorisé à la recevoir.

M. Provancher ne dut recevoir que vers la fin du mois de janvier 1865 le document, émanant des autorités franciscaines de Rome, qui l'autorisait à organiser comme il le désirait le Tiers-Ordre dans sa paroisse. Et il se mit sans doute à l'œuvre sans tarder puisque, dès le 23 avril suivant, le conseil de la Fabrique décidait de permettre aux Tertiaires de se servir du grenier de la sacristie pour s'en faire une chapelle.

D'après les annales de la Fraternité, on voit que le premier Discrétoire, ou conseil de direction, fut élu le 16 décembre 1866. Evidemment, il avait fallu attendre, pour donner à la pieuse confrérie son entière organisation, qu'il y eût assez de membres ayant fait l'année complète du noviciat et admis à la profession, aptes par conséquent à devenir les officiers en charge. Car les choses se faisaient sérieusement, l'abbé Provancher étant homme à maintenir dans sa rigueur la discipline qu'il fallait dans une association de ce genre. C'est ainsi que je pourrais citer telle année où le Discrétoire condamna une Tertiaire professe à l'admonition faite en public, et une novice à voir retardée la date de sa profession, parce que l'une et l'autre avaient, dans une noce, pris part à la danse.

A la fin de l'année 1866, on avait déjà dépensé au-delà de trente-six louis pour la chapelle. Le 9 mars suivant, M. Provancher bénit le petit sanctuaire franciscain, qu'il plaça naturellement sous le vocable de Saint François d'Assise. Deux jours après, il procéda, dans l'église paroissiale, à la bénédiction d'une statue de Saint François dont il avait fait don à la Fraternité. La cérémonie ne manqua pas de solennité. M. N. Bellanger, curé de Deschambault, fit un sermon approprié à la circonstance. On transporta processionnellement, de l'église à la chapelle franciscaine, la statue du saint Fondateur, au chant des litanies des Saints des trois Ordres établis par le Patriarche d'Assise.

Dans les registres de la Fraternité, on voit que, le 6 décembre 1868, le nombre des professes s'élevait à 41. Il y avait, en outre, 3 novices et 38 membres agrégés. Ces derniers étaient des personnes étrangères à la paroisse et qui ne pouvaient par conséquent faire partie, au même titre que les autres, de la communauté de Portneuf. Il y avait des agrégés de Québec, de Montréal, de Stanfold, de Lotbinière, et surtout des paroisses voisines du siège de l'association.

La plupart de ces membres du Tiers-Ordre appartenaient au sexe dévot qui, dans tous les pays du monde, revendique toujours l'honneur de marcher en avant dans les voies de la piété. Cependant, pour sauvegarder les droits de la vérité, il ne faut pas omettre de dire qu'il y avait aussi quelques Frères revêtus des livrées de saint François d'Assise.

Je ne saurais mieux terminer ce récit de la fondation du Tiers-Ordre à Portneuf, qu'en citant ici ce que la sœur secrétaire écrit dans les annales de la Fraternité, en octobre 1869, à l'occasion du départ de M. Provancher de la cure de Portneuf :

“ La Congrégation, dit-elle, a eu la douleur de perdre cette année son directeur et fondateur, le Révérend M. Léon Provancher, que des raisons de santé ont forcé à se retirer de l'exercice du saint ministère. En outre de son zèle à maintenir la règle et l'esprit de ferveur dans la Congrégation, on lui était encore redevable de plusieurs dons faits pour l'ornement de la chapelle, sans compter la large part qu'il avait prise dans sa construction. La statue de saint François, un surplis, le poêle de la chapelle, etc., etc., sont dus à sa libéralité.

“ Les Sœurs ont regardé comme un devoir pour elles de témoigner à celui qui leur avait procuré de si douces joies en leur faisant connaître le Tiers-Ordre, et qui leur avait fait connaître avec tant de sollicitude l'esprit d'une si sainte institution, toute leur reconnaissance pour tant de soins, en même temps que l'expression de leurs regrets de le voir s'éloigner d'elles. C'est ce qu'elles ont fait dans une adresse qu'elles lui ont présentée dans la sacristie le 13 octobre 1869. Le Révérend Monsieur leur a fait une réponse des plus touchantes, et a bien voulu les assurer de se souvenir de sa chère Congrégation au saint autel.”

Qu'est-il advenu, après le départ de son fondateur, de l'institution franciscaine de Portneuf?

Le 8 juin 1870, c'est-à-dire moins d'un an après ce départ, les

Tertiaires, sur l'ordre de l'Archevêque de Québec, firent don à la Fabrique de Portneuf de tout ce que possédait la Fraternité. Ces biens étaient estimés à la valeur de trente-et-un louis, dix chelins et six deniers. La Congrégation fut-elle en même temps dissoute ? Cela me semble probable. En tout cas, il est certain qu'elle cessa d'exister durant un certain temps, puisque, par les soins du curé actuel de Portneuf, M. l'abbé N. Cinq-Mars, la Fraternité fut reconstituée vers 1890. Il serait même plus exact de dire qu'il y a maintenant deux fraternités distinctes, celle des hommes et celle des femmes. Les Franciscains de Montréal dirigent de loin ces deux Congrégations.

Je viens de mentionner le nom des Révérends Pères Franciscains de Montréal ; et, à ce propos, je crois utile de noter ici que, bien des années avant que les fils de saint François d'Assise soient revenus se fixer dans notre pays, l'abbé Provancher avait souhaité ce retour, et avait même fait part de ce désir aux Supérieurs de l'Ordre. J'en trouve la preuve dans une lettre, datée du 21 février 1866, que lui écrivit de Rome le R. Père Raphaël, Ministre Général, et dont je citerai ce passage : “ Je loue hautement votre désir de voir fonder une mission franciscaine dans le Canada ; mais, pour le moment, nous ne pouvons pas y penser. L'Ordre a déjà un grand nombre de missions auxquelles il faut fournir des religieux missionnaires. L'oppression qui fait gémir les religieux en Italie n'est nullement favorable aux missions. La suppression n'est pas générale : quelques couvents seulement ont été fermés, mais les Religieux se retirent dans d'autres couvents pour ne pas les perdre. La défense d'admettre des novices, qui existe depuis plusieurs années, est cause que le nombre des Religieux est beaucoup diminué ; et à peine y a-t-il assez de sujets pour occuper les couvents qui ne sont pas supprimés.”

La persécution n'a guère diminué en Italie, depuis l'année 1866. Cependant la Providence a permis à M. Provancher de voir, avant de mourir, ses vœux réalisés par l'établissement de couvents de saint François aux Trois-Rivières, à Ottawa et à Montréal.

En tout cas, pour revenir une dernière fois sur ce sujet du Tiers-Ordre à Portneuf, voilà une fondation de l'abbé Provancher, praisante pour le bien, qui dure encore et durera sans doute indéfiniment. D'autres œuvres qu'il a créées, par exemple la

*Semaine religieuse de Québec* et le *Naturaliste canadien*, sont aussi debout et montrent que la carrière de leur fondateur se poursuit même après sa mort.

V.-A. H.



*Chas. Huurd*

## BULLETIN DU COLLÈGE SÉRAPHIQUE

Nos Tertiaires et nos lecteurs veulent bien s'intéresser à notre œuvre, ils nous font même des reproches, de ce que, malgré nos promesses, nous avons gardé un morne silence dans les pages de la *Revue*, qui, pensent-ils, nous sont toujours largement ouvertes. Ecrire, c'est à la fois les satisfaire et reconnaître notre tort. Ils pardonneront volontiers, en faisant la flatteuse constatation que la chère *Revue* a bien employé ses pages en les consacrant à des articles dont l'intérêt va toujours grandissant. D'ailleurs l'histoire a besoin du tempérament et des lumières que lui apporte le temps pour la préserver des entraînements de l'enthousiasme toujours hâtif. Nous le comprenons, avec un regard d'espoir vers l'avenir, nos lecteurs nous demandent un mot du

passé. Il n'est pas donné à tout le monde d'être prophète et de lire dans l'avenir; cependant c'est avec assurance et confiance en Dieu que nous avons entrepris cette œuvre délicate des vocations, nous espérons que le ciel saura conduire à bonne fin ce qu'il a si bien commencé. Laissons donc à la divine Providence ce futur où il est téméraire de vouloir plonger son regard alors même que l'horizon en apparaît limpide et rassurant. Bornons-nous au rôle de simple historien du passé.

Une année au Collège Séraphique doit paraître à beaucoup fastidieuse et monotone. Telle n'est pas cependant l'appréciation de ceux qui y trouvent le bonheur et la joie. La vie d'écolier, avec ses quelques espiègeries qui tiennent à l'âge et au métier, ne manque d'ailleurs pas de charme par elle-même. Mais il est d'autres joies pour nos enfants, joies plus pures et plus saintes et par conséquent plus désirables. Les jours de fête entretenant la piété viennent aussi rafraîchir la gaieté. Ce sont parfois des fêtes intimes qui donnent aux cœurs toutes les jouissances des affections de la famille, créent et resserrent entre les Pères et les enfants les liens de la vie commune. En ces beaux jours, plus que jamais on se sent heureux d'aimer et d'être aimés, on oublie facilement que hier encore on était des inconnus les uns pour les autres pour ne se souvenir que des affections spirituelles que la grâce a fait naître et que saint François bénit. Et même dans ces joies de famille il y a de l'imprévu, et comme on le sait, pour la jeunesse surtout, l'imprévu c'est le bonheur! Il n'y a pas eu seulement la fête du Rév. Père Gardien ou celle du Père Directeur auxquelles on se prépare avec soin, que l'on attend avec impatience: dans le courant de l'année il y a eu de véritables surprises.

Tout d'abord c'est la visite de l'évêque missionnaire Mgr Hoffman, de l'Ordre des Frères Mineurs. Sa simplicité toute franciscaine le met à la portée de nos chers enfants et à peine l'ont-ils vu qu'ils l'aiment déjà de tout leur cœur. Mais aussi, qu'il est condescendant pour eux! Il daigne prendre un repas au milieu de nos séraphiques et pour cela il a décliné de nobles invitations. Le repas fini, qu'il est beau de voir tous ces petits autour de cette humble Grandeur! ce sont des questions ingénues, quelquefois un peu curieuses, et le bon évêque de Chine répond toujours avec bonté, invite même à faire de nouvelles questions. Ce sont de longues histoires, des traits édifiants, des contes un peu



drôles sur ses pénibles missions. Puis, vient le tour de la langue chinoise. Les enfants rient de ce que les Chinois trouvent beau ! Le *Notre Père*, le *Je vous salue*, le signe de la croix nous les avons entendus dans la langue du céleste Empire, de la bouche même du saint missionnaire qui évangélise ces contrées depuis vingt-sept-ans. Ah ! ce n'est pas tout, ne croyez-vous pas qu'il soit d'un grand intérêt pour de futurs missionnaires de voir, de toucher, d'essayer l'habit chinois, les souliers nationaux et le bonnet carré aux quatre pans mobiles, coiffure de cérémonie ! Cette visite laissera une impression profonde dans l'âme de nos enfants. Nous en remercions le digne évêque, notre frère en même temps que notre Père, qu'il soit assuré que le Collège Séraphique de Montréal pense à lui et prie pour lui !

Sa Grandeur Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, est venu lui aussi, dans une visite que notre piété a trouvée un peu courte, bénir et encourager notre œuvre.

Pour la dernière fois, Dieu nous envoyait à travers les mers celui que nous aimions tous comme le plus tendre des Pères. Il était écrit dans les divins décrets que ses restes mortels ne devaient pas nous appartenir, il ne devait pas nous être donné de recueillir le dernier soupir de ses lèvres mourantes, mais, triste consolation, nous devons avoir sa dernière visite. Lorsque les cloches du couvent annoncèrent son arrivée, il s'étonna qu'on lui fit une réception solennelle, comme si on eût pu faire moins, et cherchant une raison pour éviter ces honneurs il ne sut trouver que celle-ci. " Mais, c'est une visite paternelle que je viens vous faire. " C'était ingénument bien dit, " une visite paternelle. " Aucune nécessité apparente ne l'appelait au Canada, mais son cœur semblait pressentir la prochaine séparation ; avant de s'envoler au Ciel, il voulait revoir sa chère communauté de Montréal, qu'il aimait tant, son cher petit Collège auquel malgré les distances il restait toujours attaché. Le T. Révérend et très regretté Père Arsène voulut voir nos enfants chacun en particulier pour consoler leurs petites peines, trancher les difficultés naissantes, encourager les efforts, bénir les progrès dans la vertu. Il connaissait le cœur des enfants, il en appréciait les ressources, il en prévoyait les faiblesses. Longtemps le Rév. Père avait dirigé les vocations d'enfants, il était même tout particulièrement chez lui au Collège Séraphique de Montréal, puisqu'il en avait été le bien-aimé Directeur. Sainte et dernière visite dont les bons conseils

devaient être sitôt confirmés et rendus plus sacrés par le sceau de la mort. Du haut du ciel, ô Père chéri, priez pour vos enfants de Montréal. Votre venue parmi eux les avait remplis d'allégresse, votre mort les a plongés dans le deuil, mais l'assurance de votre éternelle béatitude les remplit de confiance en vous !

Peut-être trouvez-vous que je vous ai entretenus assez longtemps de nos joies et de nos peines, pourtant j'ai encore bien des choses à vous dire et malgré mon désir de vous être agréable en m'arrêtant, je vous demande encore quelques lignes et quelques instants. Il me semble qu'avec nous vous devez bénir le bon Dieu d'avoir couronné la persévérance de l'un de nos enfants. Le 10 août, fête de S. Louis d'Anjou, séraphique lui-même, le R. P. Gardien donnait le saint habit de Notre Père S. François à l'un de nos enfants. A la cérémonie de vêtue du Séraphique, ses petits frères servaient à l'autel, les autres se tenaient rangés autour du sanctuaire, fiers et envieux. Il leur semblait faire eux-mêmes un pas de plus vers le noviciat tant désiré, tout en se demandant avec anxiété : Quand donc viendra notre tour? . . . Depuis le 8 août ils étaient revenus au Collège et ce mois de vacances qu'il leur restait à employer ils l'ont passé agréablement. Grâce à la générosité de nos bienfaitrices et à l'hospitalité religieuse offerte à nos enfants, nous avons pu faire des marches forcées comme des soldats en temps de grandes manœuvres.

Et maintenant ces heureuses vacances sont finies : après une fervente retraite on a repris les études qui vont se poursuivre, nous l'espérons, avec ardeur. Daigne Notre-Dame du Perpétuel Secours, notre patronne, bénir nos enfants et répandre ses faveurs sur nos chers bienfaiteurs.

Le Père Directeur du Collège.

—:o:—

## Chronique de la Terre-Sainte

### L'INFLUENCE PROTESTANTE EN PALESTINE

A Jérusalem. — Le projet de voyage de l'Empereur Guillaume. — Le voyage de l'empereur Guillaume à Jérusalem, au mois d'octobre prochain, sera, s'il s'effectue, un gros événement. Nous disons "s'il s'effectue" car d'aucuns mettent la chose en doute. Une lettre publiée dans le numéro du 31

mai de la *Croix* donne cette décision comme certaine ; elle en fournit pour preuves les ordres qui viennent d'être envoyés aux autorités de Jérusalem et de Damas et les travaux que l'on commence. Le bruit qui s'est produit autour du projet dont l'opinion publique a été saisie, a souligné l'importance que l'on attache à toutes les démarches du Kaiser.

Le Souverain qui préside aux destinées de l'Allemagne, n'est pas un prince vulgaire ; il a très profondément gravé dans le cœur le sentiment de la grandeur du pays, et du rôle qu'il le croit appelé à jouer. Ce monarque a des boutades qui étonnent, des mouvements qui déconcertent et l'on ne peut nier que, sous ces apparences d'une inquiétante brusquerie se cachent, pour parler seulement de la politique extérieure, la tenacité dans les desseins et la logique dans les conséquences des prémisses posées. Kiao-Tchéou et Jérusalem sont les deux termes d'une même question. La France doit voir le danger qui menace son protectorat et son influence : l'Église catholique, les périls plus éloignés peut-être, mais presque aussi certains, où peut l'entraîner le tourbillon des nouveautés diplomatiques que l'on voudrait lui suggérer et des modifications qui, *sotto voce*, font l'objet des entretiens de ses fils les plus dévoués, de ses simples amis et aussi de ses ennemis. On parle souvent des tournants de l'histoire ; sommes-nous, vraiment au point de vue catholique et français, à l'un de ces tournants ? L'heure est grave, et il importe de veiller pour ne pas être surpris par des faits accomplis, et subir en pleine paix, d'irréremédiables défaites. Les quelques arpents de neige dédaignés au siècle dernier, sont devenus la belle colonie du Canada, un des plus riches fleurons de la couronne d'Angleterre. Les actes humains ont souvent des répercussions qui se font sentir à de longues distances dans le temps. La politique intérieure a aussi son contre-coup à l'extérieur ; à nous de savoir le comprendre et de donner aux étrangers, qui nous jaloussent et qui nous jugent sévèrement, le spectacle d'une nation respectueuse de ses traditions, consciente de sa force et pacifiée.

**Dernières nouvelles.** — On écrit de Jérusalem à l'Agence Havas :

“ Au calme des dernières semaines a succédé une fébrile agitation.

“ Ce ne sont pas seulement les routes qu'on s'efforce de rendre dignes de ce nom : les monuments eux-mêmes n'échappent pas au zèle de nos fonctionnaires !

“ Trop de zèle, hélas ! si on n’y met un frein, l’empereur verra une Jérusalem de mardi-gras, odieuse et carnavalesque !

“ La mosquée d’Omar et la célèbre esplanade du Haram à Chérif sont la proie d’ouvriers qui grattent, démolissent, peinturlurent.

“ Les portiques de Salomon, que leur antiquité rendait d’une élégance mélancolique, sont enduits d’un badigeon brun sur lequel s’enlèvent des roses éclatantes et des arabesques vertes !

“ Où s’arrêtera-t-on ?

“ Plus heureuse est l’idée d’une réparation de l’aqueduc amenant au bassin de l’enceinte sacrée l’eau des célèbres réservoirs de Salomon.

“ Depuis des temps immémoriaux, ce bassin restait à sec. Les autorités turques avaient même repoussé les propositions d’une société anglaise offrant de réparer l’aqueduc à ses frais.

“ Dès maintenant, l’eau des réservoirs du roi de Juda coule de nouveau sur la place du temple . . . Une véritable reconstitution historique !

“ Ainsi qu’il fallait s’y attendre, Jérusalem menace de devenir pendant quelques jours exclusivement germane.

“ On annonce un véritable flot de touristes allemands se précipitant sur les traces de son souverain.

“ Mais l’élément anglais a résolu de réagir contre cette invasion.

“ L’inauguration de la chapelle anglicane du Bishop—voisine du tombeau des rois — coïncidera avec le voyage de l’empereur.

“ L’Evêque de Salisbury présidera la cérémonie solennelle.”

**Bethléem.** — Une surprise. Dans la première semaine de juillet de cette année-ci, la population de Bethléem, d’ordinaire si calme, se réveillait abasourdie au bruit d’une grande, d’une sensationnelle communication. Pas moins de deux cents Grecs avaient dit adieu au schisme pour entrer résolument dans le sein de l’Eglise évangéliste au temple allemand de la réforme. Que s’était-il donc passé ? Le voici, comme on l’a raconté. Le ministre ou pasteur protestant allemand avait une gentille église, sur un point culminant de Bethléem. Cette église était surmontée d’un assez beau clocher et de cloches sonores. Mais les cloches avaient beau sonner, le pasteur avait beau prêcher, beau promettre et consciencieusement donner deux sous à toute personne qui honorerait de sa visite son grand temple désert, les Latins et les

Grecs faisaient la sourde oreille. On ne venait pas à la réforme qui s'appelle Église évangéliste. Quel malheur ! Et dire que l'empereur d'Allemagne, le petit pape de la réforme, viendrait à Bethléem et se trouverait sans fidèles. " Cela ne se peut pas, disait en lui-même le pasteur sans troupeau. Il faut que je fasse miroiter l'or, les récompenses, voire même des décorations possibles de la part de mon souverain politique et religieux. " Qu'a-t-il donc fait ! On ne le dit pas, on le chuchote tout bas. . . . . Le fait est qu'un beau matin, deux cents Grecs schismatiques se sont réveillés protestants de l'église allemande. Cela n'a pas besoin de commentaire.

Verax.

*(S. François et la Terre-Sainte)*

Un voyage princier en 1859 ; ses conséquences. — Le 29 juin 1859, dans la lumière d'un soleil éclatant, Constantin de Russie faisait à Jérusalem une entrée triomphale. Les fonctionnaires turcs, les consuls, le clergé séculier et régulier de toutes les sectes schismatiques faisaient partie du cortège du fils de Nicolas Ier, et une foule innombrable encomrait la route qu'il suivait, en faisant retentir l'air de ses bruyantes acclamations. Seul le patriarche latin ne crut pas devoir aller au devant du grand-duc. A cette époque, les Russes n'avaient, dans la cité sainte, aucun établissement : ils y possèdent maintenant plusieurs grandes églises, un palais épiscopal, un consulat général et de vastes hospices : la seule construction de leur hôtellerie et de leur consulat, à quelques pas de Notre-Dame de France, leur a coûté plus de 12, 000, 000 de francs. En 1880 déjà le voyageur pouvait, aux portes de la vieille Jérusalem, voir, selon l'expression d'un respectable auteur, " comme un petit Kremlin commandant la ville de David. " Le voyage de l'Altesse moscovite ne fut pas indifférent : quels fruits produira celui de l'empereur d'Allemagne ? Il est difficile de les indiquer à coup sûr, parce qu'il y a une inconnue à dégager, mais quels qu'ils soient, nous les verrons mûrir et nous les trouverons probablement amers, soit que les œuvres protestantes reçoivent une impulsion nouvelle et qu'elles élargissent leur sphère d'influence, soit que l'on batte de plus en plus en brèche les prérogatives séculaires de la France.

**Le Cénacle. — Droits des Frères Mineurs.**— La cession par le sultan de l'église du Cénacle, une des principales reliques de Terre-Sainte, pourrait faire brèche dans notre protec-

torat catholique. On soupçonne l'empereur de vouloir installer là des missionnaires qu'il couvrirait de son patronage, comme il l'a fait dans le Chan-Tong. D'autre part, si cette église, aujourd'hui la mosquée de David, Nabi-Davioud, devenait un temple protestant, quelle conquête pour la religion de Luther ! La cession dont on a tant parlé n'est pas encore faite et la France a son mot à dire. Au point de vue du droit international, le Cénacle dont les Turcs se sont emparés par la violence, en 1551, appartient aux Religieux Franciscains, ces fermes gardiens des Lieux-Saints pendant tant de siècles : il leur fut cédé par un firman du 11 juillet 1399, confirmé par une douzaine de firmans postérieurs, récemment publiés par la Custodie de Terre-Sainte qui en conserve les originaux.

**Nazareth.** — Depuis de longues années, une nouvelle hôtellerie franciscaine pour les pèlerins s'imposait à Nazareth : les fondations étaient jetées, des obstacles insurmontables étaient venus jusqu'ici suspendre les travaux. Grâce à Dieu, en ces derniers temps la construction a pu être reprise sous l'habile Direction du Fr. Benoit, architecte de mérite, et maintenant la nouvelle hôtellerie, ou Casa-Nova, complètement terminée et aménagée, s'élève vaste et majestueuse non loin du couvent et de l'église de l'Annonciation. On peut y loger plus de deux cents pèlerins. C'est l'Amérique du nord, le commissariat de Terre-Sainte de New-York, qui a couvert les dépenses de la construction. Honneur surtout au vaillant Fr. Benoit et au zélé Commissaire des Etats-Unis ! Nazareth est désormais doté d'une belle hôtellerie pouvant abriter les nombreux pèlerins qui viennent visiter les divers sanctuaires de la Galilée. — L'ancienne Casa-Nova a été transformée pour recevoir les enfants de l'école tenue par nos Pères.

**Arménie.** — Le gouvernement français ayant demandé au sultan une indemnité de douze cent mille francs pour les pertes subies par nos nationaux lors des massacres d'Arménie, et celui-ci n'en ayant pas tenu compte, ordre a été donné, après notification préalable, à la succursale de Paris de la Banque ottomane de retenir cette somme sur le dernier versement de l'indemnité de guerre hellénique.

(Agence Havas)

## REMERCIEMENTS ADRESSÉS

### A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

**Déclaration.**— Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon, anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous laissons l'appréciation.

**Avis.**— Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Nous recommandons instamment de faire contresigner les relations par le curé ou quelque personnage officiel et de faire constater les guérisons par un certificat du médecin. Autrement les documents ne pourraient avoir aucune valeur officielle. Nous observerons la discrétion par rapport aux noms et aux renseignements.

**Ste-Cunégonde.**— Je voyais avec douleur la maladie d'une personne qui m'est chère, résister à nos soins et à la science des docteurs. Je me suis adressée au bon Frère Didace en lui promettant de publier sa bienfaisante intercession, et voilà que le bon Frère m'a exaucée en procurant un soulagement considérable, qui est une véritable convalescence, à la suite d'une neuvaine.  
Abonnée.

**St-Henri.**— A la suite d'une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace, je me trouve exaucée, et j'apporte dans la *Revue* l'expression de ma vive reconnaissance.

Dame M. Paquette, novice.

**Montréal.**— Le bon Frère Didace m'a guérie, qu'il soit remercié !

Dame C. R.

— Je suppliais le bon Frère Didace de m'obtenir une faveur temporelle. Il s'est enfin rendu à mes demandes. E. L.

— Puisse le témoignage d'un père de famille reconnaissant augmenter encore la confiance dont le bon Frère Didace est digne à tant de titres parmi ses compatriotes ! Ma femme souffrait d'une odontalgie intolérable depuis quatre jours sans que les remèdes ni même l'extraction pussent lui procurer le moindre soulagement. La voyant toute découragée le 4ème jour, je lui fis invoquer avec moi le cher protecteur. Et voilà que, le premier *Pater* à peine récité en famille, la guérison était obtenue, complète et subite. Le fait est trop remarquable pour que j'aie l'ingratitude de ne pas le signaler à la connaissance du public.

J. T. B. novice Tertiaire.

— Je souffrais de la fracture d'un bras ; j'ai fait une neuvaine au bon Frère et il m'a guérie.

P. B. Tertiaire.



**St-Damien.** — Madame Philias Nadeau décédée après 11 ans de profession.

**Sherbrooke.** — Madame François Fortier, née Virginie Bégin, en religion Sr Ste Anne, décédée le 30 août 1898, à l'âge de 48 ans, après 3 ans de profession.

**St-Laurent.** — Madame Veuve Eloi Pépin, née Félicité Latour, décédée le 12 août à l'âge de 95 ans, en religion Sr S. François. Elle comptait 12 années de profession.

**Montréal.** — Madame Veuve Victor Paradis, née Arguérine Gagnon, en religion Sr Marie, décédée le 17 août 1898 à l'âge de 53 ans. Elle était novice depuis huit mois et faisait partie de la Fraternité de saint Antoine de Padoue. Elle fit profession sur son lit de mort.

— Mademoiselle Rosalie Laffroy, en religion Sr S. François, ayant fait sa profession en décembre dernier et décédée le 30 août 1898, à l'âge de 81 ans.

— Septembre 1898. M. Chalifour, Fr. profes.

— Melle Anna Pigeon, âgée de 16 ans, novice depuis le mois de juin 1898. Elle fit profession avant de mourir.

**St-Joseph de Lévis.** — William Lambert, en religion Fr. S. Joseph, décédée le 25 août 1898, à l'âge de 55 ans, après 6 ans de profession.

**St Roch de Québec.** — M. Joseph Donatie, décédé dans le cours de juillet à l'âge de 50 ans, il avait fait profession.

— M. Joseph Tasford Marcotte, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 2 août 1898, à l'âge de 54 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**St-Henri de Montréal.** — Madame Xavier Charette, née



Marguerite Legault, en religion Sr S. Joseph décédée le 14 août 1898, à l'âge de 89 ans, après 4 ans de profession.

Pointe St-Charles, Montréal. — Mde Olivier Girard Sr professe, décédée le 2 septembre 1898.

Maskinongé. — Mr J. L. A. Saucier décédé le 28 juillet, 1898 après avoir fait profession.

Traverse City. — M. Charles Verrean, décédé le 23 juillet 1898, à l'âge de 70 ans et après douze ans de profession.

Joliette. — Mde Adolphe Fontaine, appartenant à l'association du Chemin de Croix Perpétuel.

Cohoes. — Mademoiselle Georgina Boisvert, en religion Sr Claire, décédée le 28 juillet 1898, après 7 ans de profession. Toute sa vie et durant sa maladie surtout, elle fut un sujet d'édification pour ceux qui la connaissaient.

— Mde Joséphine Martineau, en religion Sr Alexandre de S. Joseph, décédée le 8 août 1898 après plusieurs années de profession. Elle était Tertiaire isolée.

**R. I. P.**